

Opéra Audit

Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador
75009 PARIS
Tél. + 33 01 42 60 16 06
Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

UNSA FERROVIAIRE
56, RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE
75009 PARIS

SOMMAIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Opéra Audit

Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador
75009 PARIS
Tél. + 33 01 42 60 16 06
Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

UNSA FERROVIAIRE
56, RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE
75009 PARIS

UNSA FERROVIAIRE

Siège social : 56, rue du faubourg Montmartre – 75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil national,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre fédération, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’UNSA Ferroviaire relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l’opinion***Référentiel d’audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d’émission de notre rapport.

3 – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de l'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'instance de direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation.

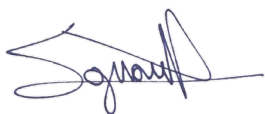
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le, 24 mars 2021

Le commissaire aux comptes
OPERA AUDIT



Serge Girault

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	11 166	11 166		2 008	- 2 008	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	334 093		334 093	166 093	168 000	
Constructions	2 709 450	1 037 599	1 671 851	1 197 817	474 034	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 643	11 643				
Autres immobilisations corporelles	251 611	226 246	25 365	21 601	3 764	
Immobilisations en cours				145 372	- 145 372	
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	142 986		142 986	142 986		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	140		140	3 910	- 3 770	
TOTAL (I)	3 461 090	1 286 655	2 174 435	1 679 786	494 649	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	543 344		543 344	480 681	62 663	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 096		2 096	2 245	- 149	
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	92 044		92 044	115 354	- 23 310	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	81 048		81 048	81 048		
Disponibilités	874 053		874 053	328 696	545 357	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	29 079		29 079	77 462	- 48 383	
TOTAL (II)	1 621 663		1 621 663	1 085 486	536 177	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 082 753	1 286 655	3 796 098	2 765 272	1 030 826	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 898 357	1 898 357	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	350 417	522 961	- 172 544
Résultat de l'exercice	357 489	-172 544	530 033
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 606 264	2 248 774	357 490
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	657 347	207 203	450 144
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	3 120	3 120	
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 262	36 260	51 002
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 718	5 225	493
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	418 652	247 427	171 225
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	17 735	17 262	473
TOTAL (IV)	1 189 835	516 498	673 337
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	3 796 098	2 765 272	1 030 826

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	674 288		674 288	988 245	102 858	10,41
Chiffres d'affaires Nets	674 288		674 288	988 245	- 313 957	-31,77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			207 369	151 687	55 682	36,71
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			46 974	288 940	- 241 966	-83,74
Autres produits			578 369	540 084	38 285	7,09
Total des produits d'exploitation (I)			1 506 999	1 968 956	- 461 957	-23,46
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			983 048	1 810 389	- 827 341	-45,70
Impôts, taxes et versements assimilés			16 386	15 443	943	6,11
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			112 393	107 941	4 452	4,12
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				11 788	- 11 788	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			25 856	179 774	- 153 918	-85,62
Total des charges d'exploitation (II)			1 137 683	2 125 335	- 987 652	-46,47
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			369 316	-156 378	525 694	336,17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances			10	2 338	- 2 328	-99,57
Autres intérêts et produits assimilés				1 299	- 1 299	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			10	3 637	- 3 627	-99,73
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			6 008	3 791	2 217	58,48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			6 008	3 791	2 217	58,48
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 998	-154	- 5 844	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			363 318	-156 532	519 850	332,10

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 389	4 432	36 957	833,87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	4 000		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	45 389	8 432	36 957	438,29
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 010	17 978	23 032	128,11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		70	- 70	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 476	1 663	3 813	229,28
Total des charges exceptionnelles (VIII)	46 486	19 711	26 775	135,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 097	-11 280	10 183	90,27
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 732	4 732		0,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 552 398	1 981 024	- 428 626	-21,64
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 194 909	2 153 569	- 958 660	-44,51
RESULTAT NET	357 489	-172 544	530 033	307,19
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 796 098,41 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 357 489,45 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/03/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code du Commerce et du plan comptable général.

De plus, La Fédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°2014-04 relatif au plan comptable général, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 Décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Provisions pour risques et charges : Les risques et charges majeurs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de l'entité dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 461 090 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 166			11 166
Immobilisations corporelles	2 690 510	616 287		3 306 797
Immobilisations financières	146 896	140	3 910	143 126
TOTAL	2 848 572	616 427	3 910	3 461 090

Amortissements et provisions d'actif = 1 286 655 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 158	2 008		11 166
Immobilisations corporelles	1 159 628	115 861		1 275 489
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 168 785	117 869		1 286 655

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorpor.	11 166	2 008	9 158	1 à 3 ans
Terrains	334 093	0	334 093	Non amortiss.
Batiments	1 378 375	30 332	1 348 044	50 ans
Agencements extérieurs	599 314	10 107	589 206	10 ans
Installations techniques	78 570	535	78 035	10 ans
Installations générales	653 191	59 729	593 462	10 ans
Install. tech. mat. outil. indus.	11 643	0	11 643	10 ans
Matériel de bureau et informatique	218 125	12 595	205 530	1 à 3 ans
Mobilier	33 486	2 563	30 923	5 ans
TOTAL	3 317 964	117 869	3 200 094	

Etat des créances = 666 702 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	140		140
Actif circulant & charges d'avance	666 562	666 562	
TOTAL	666 702	666 562	140

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	11 788		11 788		
Comptes financiers					
TOTAL	11 788		11 788		

Produits à recevoir par postes du bilan = 44 379 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	44 379
Disponibilités	
TOTAL	44 379

Charges constatées d'avance = 29 079 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 1 189 835 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	657 347	94 701	332 358	230 288
Dettes financières diverses	3 120	3 120		
Fournisseurs	87 262	87 262		
Dettes fiscales & sociales	5 718	5 718		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	418 652	418 652		
Produits constatés d'avance	17 735	17 735		
TOTAL	1 189 835	627 189	332 358	230 288

Charges à payer par postes du bilan = 74 268 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	74 268
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	74 268

Produits constatés d'avance = 17 735 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 1332 665 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT
Formations	1 047 586
Cotisations	578 369
Rabais, remises & ristournes accordés	-416 815
Reversement de cotisations	-157 828
Locations diverses	21 516
Produits des activités annexes	22 000
Dons perçus	81 612
Subventions d'exploitation	125 757
Transfert de charges	28 468
TOTAL	1 332 665

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 44 379 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir(468700)	44 379
TOTAL	44 379

Charges constatées d'avance = 29 079 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	29 079
TOTAL	29 079

Charges à payer = 74 268 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(408100)	74 268
TOTAL	74 268

Produits constatés d'avance = 17 735 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	17 735
TOTAL	17 735

Annexes 2020 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif :

Le syndicat n'emploie pas de personnel salarié.

Dans le cadre des accords avec la SNCF, le personnel suivant, nécessaire au fonctionnement du syndicat, est mis à disposition :

- Un secrétaire général,
- Un secrétaire général adjoint,
- Un secrétaire général des Services,
- Cinq au titre du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance,
- Trois membres bureau CCGPF,
- Treize secrétaires fédéraux,
- Cinq personnels techniques,
- 24 experts représentant.

Dettes garanties par des sûretés réelles

9350 Titres Bred nantissent l'Emprunt, souscrit en juillet 2017 d'un montant de 300 000 €, à hauteur de 96 398,50€.

Information au titre d'un événement post-clôture

L'année 2020 a été une année particulière notamment en raison de la pandémie de COVID-19. La réduction des interactions sociales a fortement entravé notre activité syndicale. Néanmoins, notre organisation a réussi à s'adapter rapidement (achats d'ordinateurs, de téléphones, etc.), afin de mener des actions en distanciel et de continuer d'apporter le même service aux personnels que nous représentons. »